



REGLEMENT

Championnats de France Piste 2013 MASTERS

Du 21 au 23 juin 2013 à Hyères
VELODROME TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

REGLEMENT

Les épreuves se disputent suivant la réglementation FFC relative à chacune des disciplines.

1 – PARTICIPATION

Les Championnats de France Masters sont réservés exclusivement aux licenciés FFC détenteur des licences suivantes :

- Pass'Cyclisme
- Pass'Cyclisme Open
- Licences amateurs 2^e et 3^e catégorie
- Licences Encadrement avec certificat médical inclus ou présenté lors de la remise du dossard

2 – CATEGORIES D'AGES

Elles sont établies pour les Dames et pour les Hommes par tranches d'âge de 5 ans :

- Masters 1 : 30/34 ans
- Masters 2 : 35/39 ans
- Masters 3 : 40/44 ans
- Masters 4 : 45/49 ans
- Masters 5 : 50/54 ans
- Masters 6 : 55/59 ans
- Masters 7 : 60/64 ans
- Masters 8 : 65/69 ans
- Masters 9 : 70 ans et +

3 – ATTRIBUTION DES TITRES

Ils sont attribués par discipline de la piste.

- 3 – 1 Un titre sera décerné par catégorie (tranches d'âge de 5 ans) si au moins 6 concurrents engagés dans cette catégorie et représentant un minimum de 3 comités régionaux.
- 3 – 2 Cas particulier pour les Dames :
Afin de favoriser le développement de la pratique féminine Masters, un titre pourra être attribué dans une catégorie avec un minimum de 3 concurrentes engagées quel que soit le nombre de comités régionaux représentés.
- 3 – 3 Chaque titre sera doté d'un maillot de Champion de France et d'une médaille d'or, le second et le troisième recevant respectivement une médaille d'argent et de bronze. Il n'y a pas de grille de prix en espèces.

4 – DEROULEMENT DES EPREUVES

4-1 DAMES

Les épreuves retenues :

- Vitesse
- Poursuite 2 Km
- Course aux points (distance en fonction des catégories d'âge)

Titre décerné si **3 coureurs minimum** par catégories d'âge quel que soit le nombre de Comités représentés.

Si un titre ne pouvait pas être décerné dans une ou l'autre des catégories d'âge, les commissaires décideront de la tranche d'âge dans laquelle ils seront affectés. La possibilité de regrouper certaines catégories entre elles serait alors envisagée.

VITESSE

Préalablement au premier tour de compétition, il sera disputé une épreuve qualificative «200 mètres contre la montre» pour désigner les coureurs les plus rapides qui accéderont au tournoi de vitesse et pour établir la composition des séries.

La distance à parcourir comprenant l'élan et les 200 mètres est fixée à 3 tours ½.

Les 6 premiers temps du 200 m lancé qualifiés pour les séries.

Tableau de composition du tournoi de vitesse

Partants	Formule	Epreuve	Composition	1 ^{er}	2 ^{ème}
6	1 ^{er} tour 1 manche gagnante 3 séries à 2 3 qualifiés	1 ^{ère} série	N1 – N6	N1	1D2
		2 ^{ème} série	N2 – N5	N2	2D2
		3 ^{ème} série	N3 – N4	N3	3D2
3	Repêchages 1 manche gagnante 1 série à 3 1 qualifié	1 série	1D2 – 2D2 – 3D2	1G	
4	½ finales 1 manche gagnante 2 séries à 2 – 2 qualifiés	1 ^{ère} série	N1 – 1G	N1	1H
		2 ^{ème} série	N2 – N3	N2	2H
2	Places 3 et 4 1 manche gagnante	1 manche	1H – 2H		
2	Finale places 1 et 2 1 manche gagnante	1 manche	N1 – N2		

POURSUITE

Le tournoi de poursuite sur deux kilomètres en 1 phase. Finale directe avec des séries à deux coureurs en piste et classement au temps.

COURSE AUX POINTS

Les épreuves seront courues sur une distance de 10 kilomètres. En fonction du nombre d'engagées, des épreuves par catégories d'âge pourront être mise en place. Dans tous les cas un classement par catégories d'âge sera établi sur la base des dispositions prises par le Jury des commissaires.

4-2 **HOMMES**

Les épreuves retenues :

- Vitesse
- Poursuite (distance en fonction des catégories d'âge)
- CLM (distance en fonction des catégories d'âge)
- Scratch (distance en fonction des catégories d'âge)
- Course aux Points (distance en fonction des catégories d'âge)

Titres décernés et épreuves maintenues si présence de **6 coureurs minimum** de 3 comités différents.

Si un titre ne pouvait pas être décerné dans une ou l'autre des catégories d'âge, les commissaires décideront de la tranche d'âge dans laquelle ils seront affectés. La possibilité de regrouper certaines catégories entre elles serait alors envisagée.

POURSUITE

Tournoi de poursuite en 2 phases. Les séries qualificatives désigneront les 4 meilleurs coureurs sur la base du temps réalisé. Les coureurs ayant réalisé les deux meilleurs temps disputeront la finale pour les première et deuxième places, les deux autres disputeront la finale pour les troisième et quatrième places.

Catégories	Poursuite
1 et 2	3000 m / 12 tours
3 et 4	3000 m / 12 tours
5 et 6	2000 m / 8 tours
7 et 8	2000 m / 8 tours
9	2000 m / 8 tours

Si le nombre de coureurs n'est pas suffisant, les commissaires pourront décider de faire disputer le tournoi de poursuite en une seule phase, finale directe avec classement au temps.

CLM

Chaque participant effectue sa tentative seul en piste. Les épreuves sont courues en finale directe.

Catégories	CLM
1 et 2	1000 m / 4 tours
3 et 4	750 m / 3 tours
5 et 6	500 m / 2 tours
7 et 8	500 m / 2 tours
9	500 m / 2 tours

COURSE AUX POINTS

Catégories	Course aux points
1 et 2	20 000 m / 80 tours / 8 classements
3 et 4	20 000 m / 80 tours / 8 classements
5 et 6	15 000 m / 60 tours / 6 classements
7 et 8	10 000 m / 40 tours / 4 classements
9	10 000 m / 40 tours / 4 classements

SCRATCH

Catégories	CLM
1 et 2	7 500 m / 30 tours
3 et 4	7 500 m / 30 tours
5 et 6	5000 m / 20 tours
7 et 8	4000 m / 16 tours
9	4000 m / 16 tours

VITESSE

Préalablement au premier tour de la compétition, il sera disputé une épreuve qualificative «200 mètres contre la montre» pour désigner les coureurs les plus rapides qui accéderont au tournoi de vitesse et pour établir la composition des séries.

La distance à parcourir comprenant l'élan et les 200 m lancé est fixée à 3 tours $\frac{1}{2}$.
 Pour les **catégories 1 et 2, les 9 premiers** temps du 200 m lancés qualifiés pour les séries.

Pour les autres **catégories, les 6 premiers** temps du 200 m lancés qualifiés pour les séries.

Tableau de composition des tournois de Vitesse

Partants	Formule	Epreuve	Composition	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
9	1 ^{er} tour 1 manche gagnante 3 séries à 3 3 qualifiés	1 ^{ère} série	N1 – N6 – N7	N1	1D2	1D3
		2 ^{ème} série	N2 – N5 – N8	N2	2D2	2D3
		3 ^{ème} série	N3 – N4 – N9	N3	3D2	3D3
3	Repêchages 1 manche gagnante 1 série à 3 1 qualifié	1 série	1D2 – 2D2 – 3D2	1G		
4	$\frac{1}{2}$ finales 1 manche gagnante 2 séries à 2 – 2 qualifiés	1 ^{ère} série	N1 – 1G	N1	1H	
		2 ^{ème} série	N2 – N3	N2	2H	
2	Places 3 et 4 1 manche gagnante	1 manche	1H – 2H			
2	Finale places 1 et 2 2 manches et belle éventuelle	2 (ou 3) manches	N1 – N2			

Partants	Formule	Epreuve	Composition	1 ^{er}	2 ^{ème}
6	1^{er} tour 1 manche gagnante 3 séries à 2 3 qualifiés	1 ^{ère} série	N1 – N6	N1	1D2
		2 ^{ème} série	N2 – N5	N2	2D2
		3 ^{ème} série	N3 – N4	N3	3D2
3	Repêchages 1 manche gagnante 1 série à 3 1 qualifié	1 série	1D2 – 2D2 – 3D2	1G	
4	½ finale 1 manche gagnante 2 séries à 2 – 2 qualifiés	1 ^{ère} série	N1 – 1G	N1	1H
		2 ^{ème} série	N2 – N3	N2	2H
2	Places 3 et 4 1 manche gagnante	1 manche	1H – 2H		
2	Finale places 1 et 2 2 manches et belle éventuelle	2 (ou 3) manches	N1 – N2		

5 – ENGAGEMENTS

Les engagements peuvent être formulés par les comités, club ou à titre individuel, à l'aide de l'imprimé téléchargeable sur : www.ffc.fr

Le bulletin d'engagement est à retourner avant le **9 juin 2013, date limite d'inscription**, à Fabien ROSSOLINI – Vélodrome Toulon – Provence – Méditerranée – Vélodrome de Costebelle – Chemin de l'Ermitage – 83100 HYERES

Accompagné d'un chèque du montant des inscriptions à l'ordre du Vélo Sport Hyérois.

Montant des engagements : 12 € pour l'ensemble des Championnats de France Piste 2013.